

VOIES
URBAINES

ROUTES DE GRIMPAGNE

Les passages à niveau

Soyons vigilants!


GOUVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE
ENSEMBLE

VOUS APPROCHEZ D'UN PASSAGE À NIVEAU

- **Ralentissez.** La présence d'un passage à niveau est systématiquement annoncée par un panneau de signalisation routière.
- **Ne traversez la voie ferrée** que si vous êtes certain de pouvoir vous dégager rapidement du passage à niveau. Soyez particulièrement prudent si la route est encombrée.



- **Ne vous arrêtez jamais sur la voie ferrée.**
- **Passage à niveau avec feu clignotant**
Arrêtez-vous avant le feu rouge dès qu'il clignote. Le code de la route accorde la priorité absolue aux trains.
- **Passage à niveau avec barrières**
Arrêtez-vous avant le feu rouge dès qu'il clignote. Attendez l'ouverture complète des barrières et vérifiez que le feu est éteint pour redémarrer.
- **Passage à niveau sans barrières**
Arrêtez-vous avant le passage à niveau et vérifiez, avant de franchir la voie ferrée, qu'aucun train n'arrive.

- Lancé à **90 km/h**, il faut **800 m** pour qu'un train s'arrête, soit dix fois plus que pour une voiture.
- Le code de la route accorde la **priorité absolue** au passage du **train**.
- Un train peut en cacher un autre : **feu rouge clignotant = arrêt absolu, même si un train vient de passer.**



Franchir un passage à niveau sans y être autorisé est sanctionné par un retrait de 4 points et par 135 euros d'amende.

VOUS ATTENDEZ LE PASSAGE D'UN TRAIN

- **Ne tentez pas de passer**, vous n'en avez ni le temps ni le droit, vous risquez votre vie.



- **Patiencez!** Le temps d'attente à un passage à niveau n'excède pas quelques minutes.

- **Si les barrières restent fermées après le passage d'un train**, il y en a probablement un autre à l'approche, sinon contactez un agent de la gare SNCF la plus proche via le téléphone du passage à niveau ou composez le numéro inscrit sur la pancarte.



VOUS ÊTES IMMOBILISÉ SUR UNE VOIE FERRÉE

- **Dégagez votre véhicule** en enfonçant la barrière, celle-ci est conçue pour ne pas résister à ce type de choc. Si ce n'est pas possible, évacuez tous les passagers du véhicule.



- **Alertez au plus vite un agent SNCF** de la gare la plus proche via le téléphone du passage à niveau ou composez le numéro inscrit sur la pancarte.

VOUS ÊTES PIÉTON

Assurez-vous que la traversée au passage à niveau est autorisée pour les piétons.

- **Avant de traverser**, arrêtez-vous et regardez toujours à droite et à gauche, et écoutez.
- **Ne vous engagez pas** si un train approche.
- **Lorsque le feu rouge clignote**, ne traversez pas la voie ferrée. Attendez, après le passage du train, que les barrières soient totalement relevées pour traverser.
- **Ne contournez pas** les barrières et ne marchez jamais le long d'une voie ferrée.
- **Qu'il y ait une barrière, un feu rouge clignotant, une croix de Saint-André ou un portillon, restez vigilant**. Limitez les distractions, n'utilisez pas votre téléphone ou des écouteurs à proximité d'une voie ferrée.

VOUS ÊTES À VÉLO

Suivez les mêmes règles de sécurité que celles indiquées pour les automobilistes. Par ailleurs :

- **Redoublez de vigilance**. La roue de votre vélo peut se coincer dans l'ornière des rails. Traversez aussi perpendiculairement que possible.
- **Ne vous approchez pas** des voies, vous pourriez vous faire surprendre par l'effet de souffle lors du passage d'un train.
- **Avec des enfants**, soyez particulièrement vigilant et faites-les si possible traverser en premier.

Les « habitués », principales victimes

La routine engendre trop souvent des prises de risque qui peuvent se révéler fatales : non-respect de la signalisation, tentative d'une traversée en force ou passage en chicane... La majorité des accidents concerne des « habitués », notamment des personnes qui résident à proximité d'un passage à niveau.

Des radars pour réduire les risques

Afin de diminuer les infractions et donc le risque d'accident, des radars contrôlent la vitesse des véhicules à l'approche de certains passages à niveau, ainsi que le franchissement des feux rouges clignotants.

RESPECTEZ **LES RÈGLES DE SÉCURITÉ**

On recense près de 15000 passages à niveau, dont 70% sont équipés de dispositifs automatiques.

Chaque année, environ 20 personnes perdent la vie et une trentaine sont blessées lors d'accidents aux points de croisement d'une route et d'une voie ferrée.

La quasi-totalité des accidents découle d'infractions liées au code de la route.

LES TYPES DE PASSAGES À NIVEAU

Sept passages à niveau sur dix sont équipés de feux rouges clignotants et de barrières automatiques, ou parfois de barrières manuelles seules. Les passages à niveau sans barrières sont annoncés par une croix de Saint-André. Voici les panneaux visibles aux abords d'un passage à niveau :

PASSAGE À NIVEAU
AVEC BARRIÈRES

PASSAGE À NIVEAU
SANS BARRIÈRES

Annoncé par le panneau :



Puis signalé par :

Feux rouges clignotants
avec barrières automatiques



ou barrières manuelles



Croix de Saint-André



ou croix de
Saint-André
et panneau
stop



ou croix de
Saint-André
et feu rouge
clignotant



En savoir plus ?
securite-routiere.gouv.fr



twitter.com/routeplussure

Ministère de l'Intérieur
Délégation à la sécurité routière
Place Beauvau - 75800 Paris Cedex 08